

**CONVENTION D'INSCRIPTION ET DE CONSULTATION
DES INFORMATIONS RELATIVES À LA TAXE SCOLAIRE**

UTILISATEUR

- Notaire Institution financière
 Avocat Autre

Ordre professionnel

Numéro de membre

Nom

Prénom

Compagnie

Adresse d'affaires

Personne contact

Téléphone

Courriel

(utilisé pour l'envoi de l'état de compte)

Pour accéder au service de consultation des informations relatives à la taxe scolaire du Centre de services scolaire des Phares, l'utilisateur doit déclarer avoir lu, compris et accepté les dispositions de la présente convention.

CONDITIONS

FRAIS

L'utilisateur s'engage à payer au Centre de services scolaire des Phares les frais suivants :

La somme de 26.09 \$ plus les taxes applicables (3,90 \$) pour une somme totale de 29,99 \$ pour chaque consultation des données et/ou obtention d'un relevé.

L'utilisateur sera facturé chaque mois pour l'ensemble des frais et il s'engage à acquitter le compte dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

Le Centre de services scolaire se réserve le droit de majorer les frais exigibles moyennant un avis de 30 jours.

CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION DE L'INFORMATION

L'utilisateur reconnaît que la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels s'applique en l'instance. Par conséquent, il déclare détenir une autorisation du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxe scolaire. De plus, il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession), relative à l'immeuble concerné ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû au créancier hypothécaire.

EXACTITUDE DES DONNÉES TRANSMISES

Le Centre de services scolaire des Phares déclare que l'information apparaissant sur le site reflète l'état de la situation d'un compte de taxe au moment de sa demande sous réserve de toutes modifications éventuelles qui pourraient avoir un effet rétroactif sur le solde d'un compte notamment l'augmentation ou la diminution d'un montant, l'ajustement des intérêts des paiements effectués ou annulés, etc.

En cas de divergence entre la version officielle et le contenu du site, la version officielle a préséance.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, le Centre de services scolaire des Phares ne peut être tenue responsable envers l'utilisateur ou un tiers des dommages directs ou indirects résultant directement ou indirectement de l'utilisation, de la compilation, de l'interprétation de toute donnée, de la transmission et de la livraison des données ou de la performance du site ou encore du contenu disponible évoqué sur celui-ci.

RETRAIT DU DROIT D'ACCÈS

Le Centre de services scolaire des Phares se réserve le droit de retirer l'autorisation d'accès accordée à un utilisateur sans préavis ni mise en demeure notamment dans le cas de non-respect des conditions ou autres motifs jugés suffisants.

MOT DE PASSE

Le détenteur du mot de passe est responsable de toutes activités attribuables à ce mot de passe.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Centre de services scolaire des Phares est le propriétaire des données transmises. L'utilisateur reconnaît qu'un droit d'utilisation limité lui est accordé. L'utilisateur reconnaît que l'information transmise ne l'est que dans le but prévu à la présente convention. L'utilisateur s'engage à respecter les droits découlant de la propriété intellectuelle.

CHANGEMENT

L'utilisateur s'engage à aviser le Centre de services scolaire des Phares de tout changement dans les renseignements fournis à la partie identification de l'utilisateur de la présente convention.

LOIS APPLICABLES

Les parties reconnaissent que la présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure doit être intentée dans le district judiciaire de Rimouski.

SIGNATURE

Signée à

(Québec)

(Ville)

(Date)

Signature

Nom en lettres moulées

Prière de numériser cette convention dûment signée et de nous la faire parvenir par courriel à taxescolaire@cssphares.gouv.qc.ca ou par la poste à :

Centre de services scolaire des Phares
Service de la taxe scolaire
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8V4

Réservé à l'administration du Centre de services scolaire des Phares

Agent :

int. ext. :

Date :